

CONSEIL DE QUARTIER PENHARS

RÉPONSES AUX REMARQUES SUR LES TRANSPORTS-DEPLACEMENTS

Demandées par la CLCV, membre associatif du conseil de quartier de Penhars



En 2016, les membres du conseil de quartier de Penhars ont travaillé sur les différents déplacements. A ce titre, l'association nationale de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV) membre de ce conseil, a posé plusieurs questions à André Guénégan, vice-président chargé des transports et à Jean-Luc Rault, directeur de projet lors d'une plénière. Nous vous communiquons les réponses apportées qui peuvent intéresser tous les quimpérois.

1) BUS

Constats :

Concernant les points sur l'offre et notamment l'insuffisance de service sur certaines lignes (L2, L9, etc), il convient de noter que dans le cadre de la DSP en cours il est demandé aux candidats de proposer des évolutions pour adapter au mieux l'offre aux besoins et répondre aussi aux évolutions urbaines.

Les propositions doivent toutefois respecter une trajectoire financière soutenable par Quimper Bretagne Occidentale, conformément à la LOTI.

Pour mémoire le cout du service est aujourd'hui hors investissement de 12,6M€ par an (en € 2017), les recettes des usagers s'élevant quant à elles à 2,4M€.

A noter également que chaque km crée coute environ 4€.

Ces données économiques sont essentielles et doivent être prises en compte dans les réflexions d'évolutions du réseau et ce, afin d'en assurer sa pérennité.

Un juste équilibre doit être trouvé entre coût du service, potentiel d'usagers, tout en recherchant une équité dans la desserte du territoire.

Ligne 2 :

* moins de bus, donc plus de voitures sur la ligne aux heures de sortie des scolaires.

Voir préambule

* incivilités, insultes, fraudes.

Le taux de contrôle est conforme aux obligations du contrat, à noter que sur QBO le taux de fraude est de l'ordre de 3%, un taux très correct par rapport à d'autres réseaux.

Un point sera fait avec l'exploitant sur les incivilités.

Ligne 6 : au rond-point du Pontigou, la correspondance est inadaptée pour les collégiens

Nous n'avons jamais eu de remarque d'usagers à ce sujet : préciser la difficulté

Ligne 9 : réaménagements insuffisants, pas assez de bus route de Pont-l'Abbé depuis la rentrée 2015, plus d'attente qu'avant (30mn au lieu de 20 ou un bus par heure)

Voir préambule

Pas assez de grands bus aux heures de sortie des scolaires.
4 bus articulés sont mis à disposition de l'exploitant.

Conduite « sportive » de certains conducteurs.
Les contrôles qualité seront renforcés dans la prochaine DSP à ce sujet avec un système incitatif de bonus/malus.

Les conducteurs ne s'arrêtent pas toujours au ras du trottoir.
Ce point fait partie des contrôles qualité avec un système de bonus/malus.

Les panneaux électroniques de la Résistance/rue du Parc sont mal orientés, illisibles quand il y a du soleil.
Les panneaux sont positionnés de manière à être lisibles depuis les abris. Ils sont double face pour permettre une bonne visibilité au moins sur une des 2 faces lors de fort ensoleillement.

Les bornes dans les abris ne fonctionnent pas toujours (exemple, Ergué-Armel bourg)
Des soucis existent effectivement sur l'alimentation des bornes. Ce sujet est en cours de traitement avec le fournisseur qui a reconnu le défaut.

La borne de rechargement de la place de la Résistance ne fonctionne pas toujours
En cours de traitement également avec le fournisseur

La carte de 10 voyages est difficile à gérer (solde) quand on n'est pas un usager régulier
Des réflexions sont en cours pour affiner la tarification et la nature des titres de transports et ainsi mieux répondre aux besoins.

Dans les abris, les fiches horaires sont illisibles dès la tombée de la nuit
Pas de solutions à proposer

Dans les abris, les fiches horaires sont cachées par les personnes assises
Dans le cadre du renouvellement du contrat de mobilier urbain, nous avons décalé la position des plans afin que ceux-ci ne se situent plus, sauf cas particuliers, au-dessus des bancs. Il est difficile de faire mieux.

L'affichage du solde des voyages sur les valideurs est trop rapide
C'est une difficulté effectivement, mais un affichage plus long se ferait au détriment du temps d'embarquement des usagers et donc des temps de parcours.
Il est toujours possible de connaître son solde en le demandant à l'agence commerciale.

Les feuillets horaires :

* Le format et consultation est peu pratiques, réinstaurer le carnet (penser à ceux qui se déplacent sur tout le réseau)

Le système actuel à l'avantage de permettre une mise à jour facile et réactive des fiches horaires en cas de modifications sur une ligne en cours d'année et par ailleurs de limiter les volumes d'édition pour des raisons environnementales. Par contre il pose effectivement des difficultés pour les personnes qui utilisent plusieurs lignes.
Une réflexion sera engagée avec l'exploitant

* Le filigrane « *Un bus toutes les 10mn* » sur les feuillets 1 et 5 : inutile, horaires à peine lisibles
Sera analysé avec l'exploitant

Nos demandes :

Que fait la municipalité pour promouvoir les transports en commun ?

Est-ce que le refus de paiement avec un billet de 20€ (ou plus) est inscrit dans le règlement ? Si oui, pouvez-vous mieux l'indiquer dans le bus (gain de temps).

Oui, le règlement le prévoit. Les conducteurs disposent toutefois d'une dotation en carnets de 10 voyages pour répondre de manière exceptionnelle à un usager qui n'aurait pas de monnaie. La demande de paiement avec un billet de 20 € est marginale.

Augmenter les contrôles

Le taux de contrôle est fixé au contrat et le taux de fraude est contenu (environ 3%) ce qui ne nécessite pas à notre avis de renforcer le contrôle.

Revoir le coût de la carte 10 voyages pour décourager l'achat ticket à l'unité (gain de temps)

La différence de prix entre la carte 10 voyages et le BU est déjà très favorable au carnet (de l'ordre de 20% de réduction). Par ailleurs notre objectif est de fidéliser le client via un abonnement mensuel ou annuel afin de renforcer l'usage des transports collectifs. Il faut donc trouver un juste équilibre entre l'ensemble des titres pour renforcer l'usage régulier plutôt qu'occasionnel des transports.

A noter qu'il existe un titre de post paiement, le titre liberté sur carte korriGO, qui est adapté à un usage occasionnel et qui est particulièrement efficace en gain de temps.

Finir d'installer les bornes électroniques aux arrêts : à coût égal, le service doit être identique pour tous

Tous les points d'arrêt avec plus de 50 montées par jour (soit environ 60 points) sont équipés de bornes. Il n'est pas envisagé, pour des raisons de coût, d'équiper plus d'arrêts. A noter qu'une application smartphone « mobiGO » permet pour partie de répondre à cette demande. Cette application est par ailleurs adaptée aux déficients visuels.

Améliorer l'information en cas de perturbation sur le réseau

Un travail est fait au quotidien pour connaître les perturbations, avec notamment une coordination avec le service voirie de la ville de Quimper. Il convient de noter qu'au quotidien, il y a plus de 60 chantiers en cours sur Quimper, dont certains n'ont pas pu être programmés (intervention d'urgence sur un réseau par exemple).

Un travail sera engagé avec le délégataire pour renforcer l'information.

Rajouter des abris sur le réseau

Il y a de l'ordre de 250 arrêts équipés d'abris sur le territoire. C'est un taux important par rapport à bien d'autres réseaux. Il est difficilement envisageable d'aller plus loin pour des raisons économiques et d'équilibre du contrat passé avec la société Decaux.

Rappeler que les PMR sont prioritaires sur les poussettes

L'affichage dans les bus est clair à ce sujet et cela relève surtout d'un comportement citoyen.

Poser un antidérapant sur les planches d'accès aux PMR

C'est la première fois que nous avons une remarque à ce sujet.

Nous n'avons pas constaté d'incident à cause de rampes qui seraient glissantes.

Éviter de renvoyer systématiquement les usagers vers internet, les smartphones, le téléchargement d'applications etc... Contrairement aux idées reçues, beaucoup ne sont pas équipés et/ou ne maîtrisent pas ces outils.

Tous les supports de communication sont utilisés pour répondre au mieux aux attentes. Il faut effectivement ne pas se limiter aux applications numériques au risque de mettre des usagers en difficulté.

Augmenter la fréquence des lignes extérieures

Voir préambule

Flexo : mieux indiquer quels quartiers sont desservis par Flexo nord ou Flexo sud
Un travail sera fait avec le délégataire.

Les améliorations constatées :

- Plus de conducteurs attendent que les PMR et les personnes âgées soient assises avant de redémarrer.
- Ponctualité respectée
- Réaménagement du trottoir à certains arrêts

2) VELO

Où en est le schéma vélo sur l'aménagement, la continuité des bandes cyclables, l'aide au changement de niveau ?

Débouché rue du Stade/bd Mendès-France : manque indication « traversée de bande cyclable »

Des travaux sont régulièrement réalisés pour améliorer les déplacements à vélos.

Ainsi en 2016, des appuis vélos ont été posés notamment dans des écoles ; un chemin a été réaménagé route de Brest et plusieurs abaissés de trottoirs ont été aménagés. Un travail a aussi été engagé pour modifier des chicanes.

3) PIETONS

Mieux signaler les passages piétons ?

Les passages piétons sont signalés conformément à la réglementation et régulièrement entretenus.

Pont de Poulguinan : la bretelle de sortie est dangereuse pour les piétons

Des travaux vont être engagés courant 2017 par le CD29 sur ce secteur, en continuité des travaux en cours rive gauche du pont de Poulguinan réalisés eux par la ville de Quimper.

Rue du Poitou : chemin piétonnier en mauvais état (chute de riverains)

Une analyse va être faite.

4) VOITURES

Toujours plus de véhicules garés sur les trottoirs et dans les rues piétonnes : la verbalisation est à la charge de qui ? Pourquoi n'est-elle pas appliquée ?

30 000 PV sont émis tous les ans par les ASVP pour lutter notamment contre ces comportements.

Des réflexions sont en cours pour renforcer les contrôles.

Installer régulièrement des radars pédagogiques sur toute la ville

2 radars pédagogiques sont installés en ville en fonction des priorités.

Quartier du Moulin-Vert :

* rue Victor-Hugo, sens unique descendant : pose ralentisseur avant le rond-point en bas de la rue (vitesse excessive, non respect de la priorité pour les piétons et les voitures).

* route de Guengat, sens descendant : pose ralentisseur avant le rond-point près de l'église (vitesse excessive, non respect de la priorité à gauche).

Un diagnostic va être fait.